



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du conseil municipal local tenue le **mercredi 30 janvier 2019** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
Raymond Bureau
David Hogan
Thomas Lavalée
Shelley MacDougall
Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :
Directrice générale et
secrétaire-trésorière : Joan Sheehan
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe : Heidi Lafrance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

S01-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2019
4. Avis de motion concernant le règlement no 222 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2019
5. Dépôt du projet de règlement no 222 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2019
6. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

S02-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2019 au montant de **6 653 721 \$**.

Les achats et les projets à compléter par départements pour l'exercice financier 2019 sont les suivants :

Administration – 5 000 \$:

- Équipement informatique et de bureau

Sécurité publique – 45 500 \$:

- Habits de combat et accessoires
- Abri de commandement
- Communications
- Aménagement du réservoir d'eau 5e Avenue
- Centre d'entraînement

Transport – Voirie – 398 285 \$:

- Rue Caroline – ponceau
- Pont Clark – madriers
- John-Neilson – étude pour l'amélioration de l'érosion
- Camion atelier mobile
- Épandeur à sable
- Préparation agrandissement du terrain à l'entrepôt
- Terminaison du projet 2018 boul. Valcartier, Redmond, St-Sacrement

Sanitation et hygiène – 33 600 \$:

- Compteurs d'eau

Aménagement, urbanisme et développement – 157 700 \$:

- Développement économique (acquisition de terrain)
- Terminaison entente sur construction de rue Domaine des Plateaux

Loisirs et culture – 850 200 \$:

- Patinoire – phase 1
- Mobilier urbain
- Panneau – Appuyons nos troupes
- Prolongement du sentier HCSGDV
- Patrimoine – maquette 3D de la Rivière aux Pins
- Centre Physik - équipement

Bâtiments municipaux – 37 500 \$:

- Rénovation de la fosse (pit) du garage
- VCC – installation d'abreuvoir
- VCC – rénovation de la cuisine

Les entretiens et les réparations pour les infrastructures ainsi que les divers achats d'équipements et de matériels nécessaires pour tous les départements sont en cours et inclus dans le budget de fonctionnement.

Indexation des salaires pour 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les recommandations du maire Brent Montgomery pour que la rémunération des employés permanents, réguliers et à temps partiel soit indexée de 3,4% pour l'année 2019. Des ajustements salariaux seront effectués le cas échéant.

4. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NO 222 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES POUR L'ANNÉE 2019

Monsieur Thomas Lavallee, conseiller, donne Avis de motion qu'un règlement portant le no 222 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2019 sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

5. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 222 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES POUR L'ANNÉE 2019

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 30 janvier 2019;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le règlement no 222 sera adopté à une séance ultérieure.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 19 h 25.

Brent Montgomery
Maire

Joan Sheehan
Directrice générale
Secrétaire-trésorière